

Guide pour l'organisation de la scolarité et des enseignements dans les écoles du premier degré pour la 5^e période de l'année 2021 en Nouvelle-Calédonie.

L'année scolaire 2021 a été marquée par 2 périodes de confinement. La 2^e crise sanitaire traversée depuis début septembre se caractérise par la circulation effective du virus COVID 19.

Grâce à l'implication et la réactivité de chacun de vous, cette période a pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles pour les élèves. Je tiens donc avant tout à saluer l'implication remarquable des enseignants, des directeurs d'école, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs d'autorité pédagogique (IAP). La transmission et le suivi d'activités de continuité pédagogique selon diverses modalités ont été optimisés. Par ailleurs, l'effort de participation à l'encadrement des enfants de personnels prioritaires dans les divers centres d'accueil du pays a été remarquable, je vous en remercie toutes et tous également.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de mettre un terme au confinement strict de la population à compter du 11 octobre 2021.

Il est prévu que les écoles primaires accueillent à nouveau les élèves à compter du 18 octobre. Les personnels pourront se rendre dans les écoles pour préparer cet accueil selon les directives arrêtées par leurs employeurs respectifs. Cette réouverture est nécessaire pour plusieurs raisons ; elle garantit l'amélioration des conditions de vie des populations et offre la possibilité de limiter les conséquences négatives des périodes de confinement sur les enfants, tant du point de vue scolaire que social.

Au regard du contexte sanitaire, l'École constituera dans un premier temps un lieu d'accueil pour les élèves dont les familles le souhaitent. Durant les premières semaines, une souplesse sera observée quant à l'absentéisme des élèves.

Les conditions de la reprise de scolarisation sont très particulières, et induisent des modifications importantes au niveau des objectifs de l'école ainsi qu'au niveau des conditions organisationnelles et pédagogiques.

Le présent document a pour objectif de présenter les grands principes dans lesquels la reprise de scolarité devra se faire, il vise à accompagner les équipes enseignantes dans leur mise en œuvre.

3 principes sont à observer, ils sont liés les uns aux autres :

Principe 1 : L'Ecole doit s'inscrire dans le respect absolu des précautions sanitaires énoncées par les autorités compétentes. Les protocoles de gestion sanitaire des établissements scolaires devront être appliqués. Ceux-ci ont fait l'objet de longues concertations avec l'ensemble des partenaires et permettent d'envisager tous les cas de figures liés à la scolarisation au regard de la crise actuelle.

A cet égard, la gestion RH des absences de personnel induites par l'application des protocoles sera arrêtée par les employeurs respectifs.

Principe 2 : L'Ecole doit assurer l'accueil de tous les élèves. Cet accueil doit être basé sur la bienveillance et l'écoute, il doit également permettre la diffusion de messages éducatifs rationalisés. Une attention particulière sera accordée à l'état psychologique des élèves.

Principe 3 : Les objectifs pédagogiques devront être revus à la lumière du respect des 2 principes précédents. Il conviendra d'alléger les exigences pédagogiques, de les hiérarchiser pour se concentrer essentiellement sur :

- La lutte contre les inégalités scolaires et le creusement des écarts de réussite induit par les périodes de confinement.
- L'acquisition, par tous les élèves, des compétences incontournables et fondamentales permettant le passage en niveau supérieur.

Les conditions particulières d'accueil des élèves ne permettront pas toujours de combler les écarts cette année, notamment en raison de l'absentéisme éventuel de certains élèves déjà défavorisés. Il conviendra, dans ce cas, de mettre à profit la fin de l'année pour commencer à réfléchir à une organisation pédagogique permettant de combler les écarts induits au cours de l'année scolaire 2022.

Par ailleurs, une complexité supplémentaire sera à prendre en compte en ce qui concerne la gestion simultanée, par les équipes enseignantes, d'un enseignement en présentiel et à distance. A cet égard, et à l'image de la pratique observée chez de nombreux collègues, il est rappelé que la transmission des dossiers pédagogiques doit s'accompagner de contacts réguliers entre les enseignants et les élèves.

A partir de la réouverture des écoles en période 5, il s'agira de se concentrer prioritairement sur les objectifs prévus par la présente note, les autres demandes institutionnelles liées à la pédagogie devant passer au second plan et seront pour certaines reportées à l'année 2022 (LSU, B2I, respect strict des programmes, conseils d'écoles...).

Afin de vous aider à relever les défis que constitue cette reprise de scolarité en situation épidémique, nous vous proposons un guide en trois parties, correspondant aux trois principes énoncés. Ce guide, préparé en concertation avec l'ensemble des partenaires éducatifs et sanitaires, n'est pas prescriptif. Il pourrait paraître volumineux mais il s'agit volontairement de proposer un maximum de solutions pour une gestion optimale de cette crise sanitaire. Nous savons pouvoir faire confiance aux équipes enseignantes pour trouver d'autres solutions, si elles le souhaitent, permettant la mise en œuvre des principes directeurs.

Les IAP et les conseillers pédagogiques seront quotidiennement présents dans les écoles pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces principes. Ils répondront aux questions au cas par cas.

Toutes les situations non prévues ou non abordées dans ce guide seront remontées aux IAP et feront l'objet d'une réponse au cas par cas.

Merci à tous pour votre engagement.

Principe 1 : Application des protocoles sanitaires.

Le protocole sanitaire scolaire général de la Nouvelle-Calédonie identifie 5 priorités pour garantir la meilleure protection sanitaire des usagers des écoles :

- **Port du masque** à partir du CP selon des modalités adaptées selon les situations.
- **Lavage des mains** le plus régulier et fréquent possible, selon le protocole sanitaire et le matériel à disposition dans les écoles (gel hydroalcoolique ou savon).
- **Distanciation physique** : éviter au maximum les contacts physiques (activités sportives avec contacts rapprochés, jeux de cours avec contacts, câlins, bisous, poignées de mains...).
- **Limitation du brassage** : éviter le mélange des groupes d'élèves différents.
- **Sens de circulation** : organiser et faire respecter un sens de circulation dans tous les espaces de l'école, de manière à limiter les contacts et interactions entre élèves.

Quels principes pour mettre en œuvre le protocole sanitaire en vigueur ?

Un temps conséquent dans la journée, formalisé dans l'emploi du temps, doit être réservé à l'apprentissage et la mise en œuvre par les élèves des gestes barrière. Par conséquent, les volumes horaires d'enseignement disciplinaire ne pourront pas être scrupuleusement respectés. Des aménagements conséquents sur le déroulement de la journée seront nécessaires et encouragés pour permettre la mise en œuvre effective des principes de précaution sanitaire (multiplicité des services de cantines, récréations alternées, multiplicité de séances de lavage des mains...).

(Cf. Mise en œuvre des gestes barrières : <https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-sante-prevention>)

- **Le port du masque** à usage non sanitaire (UNS 1) est obligatoire à partir du CP dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Le masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives intenses, etc.). Les activités physiques et sportives sont maintenues en extérieur, dans le respect d'une distanciation de 2 mètres. Elles sont suspendues en intérieur. Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Ce qu'il faut apprendre aux élèves :

- Il est essentiel d'apprendre aux élèves comment mettre, porter et utiliser le masque, quand le changer, où le jeter.
- Comme le masque n'est pas porté tout le temps, ni par tous les élèves, (notamment en maternelle, sur les temps de restauration, lors des activités physiques intenses...), il convient d'apprendre à tous les enfants à éternuer ou tousser à l'intérieur de leur coude.

- **Le lavage des mains** consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains.

Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. L'essuyage sur les vêtements est à proscrire, ainsi que l'utilisation de serviettes à usage collectif.

À défaut de savon, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- aux récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

D'autres lavages de mains intermédiaires sont toujours possibles. Dans les écoles où les conditions le permettent, il est préconisé d'organiser jusqu'à une dizaine de lavages des mains par jour. La répétition de ce geste élémentaire d'hygiène a une valeur à la fois sanitaire et éducative. Les enfants doivent comprendre qu'il s'agit d'un des tout premiers remparts contre la transmission de la maladie et des virus en général.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe à condition que le masque soit en place sur le visage (pour les élèves à partir de l'école élémentaire, dès le CP).

Ce qu'il faut apprendre aux élèves :

- Il convient d'apprendre aux élèves de quelle façon efficace on se lave les mains.

(Cf. Document de présentation du lavage des mains :

https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/2017.09.22_ip_journee_territoriale_hygiene_des_mains.pdf)

(Cf. Vidéo présentant le lavage des mains :

<https://www.facebook.com/gouvernement.fr/videos/2361981490766631/>)

- **Le principe de distanciation physique** lorsqu'elle est matériellement possible, est mis en œuvre dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique, alors l'espace est organisé de manière à ce que les élèves ne changent pas de place et afin de maintenir la plus grande distance possible entre eux.

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves masqués d'une même classe ou d'un même groupe.

Pour les activités physiques et sportives, où le port du masque n'est pas obligatoire, une distanciation physique de 2 mètres entre les élèves doit être appliquée.

La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

Ce qu'il faut apprendre aux élèves :

- Il est essentiel d'expliquer aux élèves les enjeux de la distanciation sociale et dans quelle mesure elle est efficace (distance d'1 mètre avec le masque ou 2 mètres sans le masque).
- Pour les plus jeunes, il faut leur expliquer qu'ils ne doivent pas pouvoir toucher leur camarade même avec une baguette de gabarit, ne pas se transmettre des objets qu'ils ont touchés avec leurs mains, se dire bonjour essentiellement par la voix, sans contact physique.

- **La limitation du brassage** entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise.

Les établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau).

Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée. Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

- L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement peuvent être échelonnés dans le temps.
- La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves sont limités, organisés et encadrés, voire balisés (marquage au sol).
- Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.
- Il convient d'abandonner tout échange de service, décroisonnements...

- Cas particulier des élèves inscrits en dispositif d'inclusion scolaire.

La règle d'évitement du brassage des élèves s'applique également aux inclusions scolaires.

Dans ce cadre, il convient que les équipes enseignantes et les directions d'école proposent des organisations qui permettent de respecter les 2 dispositions suivantes :

- Les élèves de CLIS doivent rester dans un groupe homogène et limiter les interactions avec les autres groupes.
- Le groupe retenu pour chaque élève - CLIS ou classe d'inclusion - sera celui où le plus grand bénéfice pédagogique et relationnel est constaté pour l'élève.

Il découle de ces 2 dispositions que :

- les élèves habituellement inclus dans une classe pour une durée supérieure à la moitié voire au 3/4 des temps d'enseignement seront inclus dans ces classes d'inclusion pour la totalité des temps d'enseignement pour la 5ème période, notamment dans les cas où l'inclusion peut se faire sans recours au service d'une AV individuelle ou mutualisée.
- les élèves qui ne bénéficient que d'un temps minimum d'inclusion au cours de la semaine doivent rester dans la CLIS ou dans le dispositif d'inclusion auquel ils appartiennent.

Des régulations seront organisées afin d'évaluer les effets des mesures prises et de les infléchir le cas échéant, tout en veillant à maintenir comme règle intangible, la limitation du brassage des élèves. Les employeurs des AVS affectés dans les CLIS (AVco) ou dans les classes ordinaires (AVi) devront veiller à équiper leurs personnels d'un masque préconisé par les autorités sanitaires. La distanciation sociale d'un mètre entre individus devra être

prise en compte et nécessiter de la part des personnels concernés (enseignants et AVS) d'adopter de nouveaux gestes professionnels.

L'organisation de la limitation du brassage sera écrite par l'école, l'établissement. Les événements modifiant cette organisation seront datés et consignés dans un cahier de traçabilité, de façon à faciliter le travail des référents Covid, en cas d'investigation nécessaire autour d'un cas confirmé de Covid.

Ce qu'il faut apprendre aux élèves :

Par une observation attentive de leur environnement, les élèves sont amenés par les enseignants à repérer et respecter les marquages indiquant les sens de circulation.

FAQ à destination des enseignants pour la reprise des cours

- **Comment organiser les récréations ?**

Il est nécessaire d'envisager **une entrée et une sortie de récréation différenciées** pour éviter les croisements et les interactions entre les élèves (par exemple, entrer en classe par un escalier et sortir de la classe par un autre escalier).

Il convient d'organiser des **récréations échelonnées** afin d'éviter des regroupements trop importants.

Les récréations sont de préférence organisées **par classe d'âge** (par niveau) afin de pouvoir isoler plus facilement les cas contacts en cas de contamination. Les classes à plusieurs niveaux font exception à cette règle : par exemple, une classe de CP/CE1 ira en récréation soit en même temps que les CP soit en même temps que les CE1 (la classe n'est pas divisée).

(Cf. Ressources : Des activités et des jeux de cour dans le respect de la distanciation physique)

- **Comment organiser matériellement sa classe ?**



S'il est certes difficile de respecter le principe de distanciation physique en classe (un mètre entre chaque élève), on essaiera toutefois d'**espacer au maximum les tables de travail** et de maintenir une **distance physique maximale entre les élèves**.

(Cf. Ressources : Des exemples d'aménagement de classe).

Dans la mesure du possible, le **matériel individuel** est privilégié (livre individuel, trousse individuelle...) pour limiter les échanges. A défaut de matériel individuel, du matériel de dépannage, désinfecté à chaque nouvel usage, devra être prévu et mis à disposition.

En maternelle, des bacs individuels contenant les objets à manipuler pourront être mis en place.



L'aération de la classe doit être la plus fréquente possible, au minimum toutes les deux heures. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée seront aérés pendant au moins 10 min le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Le brassage d'air devant être évité, l'utilisation des ventilateurs et de la climatisation avec les fenêtres fermées est proscrite car l'air n'est pas renouvelé.

Le nettoyage et la désinfection des surfaces doivent être assurés deux fois par jour et sont prioritaires sur les autres tâches d'entretien des écoles.

Le directeur et les enseignants mettront tout en œuvre pour faciliter le travail des personnels de service et s'assureront que les conditions sanitaires sont réunies avant d'utiliser les locaux avec leurs élèves.

- **Comment mener des activités physiques et sportives à l'école ?**

Les activités physiques doivent être maintenues et l'enseignant privilégie les activités en plein air permettant au maximum la mise en œuvre des principes de distanciation physique (dans le cas d'activités physiques intenses incompatibles avec le port du masque) et/ou le port du masque, en évitant les jeux d'opposition avec contact.

L'usage de la salle de motricité est proscrit si le port du masque n'est pas possible. En tout état de cause, cette salle doit être désinfectée et aérée entre chaque utilisation de groupes différents.

(Cf. Ressource : Kits pédagogiques...Des idées d'activités : 3 - adaptation des rythmes scolaires...)

- **Pour résumer, exemple de parcours sanitaire au quotidien...**

a / A l'arrivée dans l'école, l'élève se lave les mains en limitant un trop grand brassage d'élèves.



b / Dès l'arrivée dans l'école, l'élève rejoint directement sa classe selon le sens de circulation cour-classe de l'école (accueil échelonné). La récréation du matin est à proscrire. L'accueil des élèves se fait directement et exclusivement dans chaque classe.



c / A l'école élémentaire, l'élève dispose d'une place attribuée.

L'organisation en ateliers est mise en œuvre de manière à limiter autant que faire se peut les déplacements.

En maternelle, l'enseignant minimise le nombre d'élèves par espace-jeu et organise l'espace regroupement en matérialisant la place de chaque élève.



d / Au moment de la récréation, pour aller dans la cour, l'élève suit le sens de circulation et respecte la distanciation physique balisée.



e/ L'élève se lave les mains, a minima à la fin de la récréation et après être allé aux toilettes.

f / Pour le retour en classe, l'élève suit le sens de circulation et respecte la distanciation physique.



g / A la cantine, les mêmes règles d'hygiène, de déplacement, de circulation et de distanciation physique s'appliquent en fonction du nombre de services organisés dans l'école et dans le respect des recommandations de la DASS.

Tout comme pour les récréations, les temps de cantine sont organisés par classe d'âge en assignant si possible une place à chaque élève, conformément aux plans de tables préétablis afin de faciliter d'éventuelles enquêtes sanitaires. Le masque devra être changé après le repas de midi.



h / Avant de quitter l'école, l'élève se lave les mains.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- Protocole sanitaire :
- Le confinement expliqué aux enfants : <https://fb.watch/8YHFMRCXN/>
- Mise en œuvre des gestes barrières : <https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-sante-prevention>
- Guide directeurs et enseignants 2020 :

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/3_guide_directeurs_et_enseignants.pdf

- Pour une mobilisation des espaces dans les murs et hors les murs :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020/98/2/Fiche-1.2_Annexe-Brochure-locaux_1308982.pdf

- Exemples d'organisations spatiales de classes :
https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/gestes_sanitaires_-_amenagement_classe_-_annexe_4.pdf
- Des activités et des jeux de cour dans le respect de la distanciation physique :

<https://laligue13.fr/images/docs/TAP/Livret-Activit%C3%A9s-cour-2020.pdf>

- Kits pédagogiques, jeux, activités, films d'animation, affiches, cartes, illustrations sur les gestes barrières, le lavage des mains, le port du masque, la distanciation physique :

https://ireps-ors-paysdelaloire.centredoc.fr/index.php?lvl=cmsspage&pageid=4&id_article=245

- Un Padlet complet pour faciliter la reprise scolaire, dans tous ses aspects, à adapter au contexte de la Nouvelle-Calédonie.

<https://padlet.com/lesliegallay/h2eicfc3f8sdbae1>

Principe 2 : Une attention particulière sur le bien-être des élèves en situation de crise sanitaire.

La Nouvelle-Calédonie traverse une crise sanitaire grave qui peut avoir des conséquences sociales et psychologiques importantes sur les élèves et les familles.

Dans ce cadre exceptionnel, la deuxième priorité de l'école primaire sera d'accueillir les enfants avec bienveillance et d'assurer leur bien-être à l'école.

Compte tenu de la particularité de la période 5, diverses modalités d'enseignement sont proposées pour permettre aux élèves de la vivre au mieux, notamment grâce à une semaine sans cartable, qu'il sera possible de programmer en milieu de période.

Bien-être de l'enseignant et de l'élève.

Posture du directeur : Lors de la prérentrée des personnels et en fonction des modalités arrêtées par les employeurs, il convient de dédier un temps spécifique, en équipe à un « débriefing émotionnel » avant d'envisager tout autre chose. (cf. [Guide du directeur et des enseignants 2020](#)).

Cette demi-journée permettra également de sensibiliser l'ensemble des adultes de l'école sur la posture à adopter auprès des élèves.

Posture de l'enseignant et de tous les adultes de l'école : être vigilant et disponible pour les élèves les plus fragiles, nécessitant une écoute ou un dialogue. Si besoin, et en fonction des moyens déployés dans chaque province, une aide psychologique sera disponible pour les élèves les plus touchés.

Aménagement de l'espace : créer un lieu de parole dans la classe et un espace de repli pour les enfants qui ressentent le besoin de s'isoler.

-I- Proposition d'organisation de la période

Il conviendra d'accueillir les élèves individuellement au fur et à mesure de leur retour à l'école et d'organiser, sur l'ensemble des semaines de classe, des activités ritualisées à la fois structurantes et rassurantes.

Une entrée par les compétences psychosociales sera privilégiée. Le vécu pédagogique et émotionnel de chaque enfant pendant le confinement devra être pris en considération.

Comme indiqué dans le cadre du principe 1 "respect des gestes barrières et des précautions sanitaires", les emplois du temps des classes pourront être aménagés.

En règle générale, même si les compétences fondamentales à développer chez nos élèves restent au centre des préoccupations, il conviendra d'avoir un recours le plus large possible aux activités motivantes, stimulantes et valorisantes pour les élèves. Dès lors, on privilégiera le croisement entre enseignements pour garantir la tenue de séances dans les domaines de l'éducation physique et sportive, des arts, des sciences expérimentales... la période sera également l'occasion de favoriser les séances en extérieur et les échanges entre élèves de type débat argumentatif.

Semaine 1 (18 au 22 octobre) :

- Reprise en douceur : axée sur l'écoute bienveillante du ressenti des élèves (activités ritualisées autour des émotions en début de matinée) (Cf. [Guide du directeur et des enseignants 2020](#))
- Identification des besoins individuels des élèves. (Cf. Partie pédagogique 3 du guide)
- Activités de type Arts visuels / EPS / Activités scientifiques de manipulation.

Semaine 2 (25 au 29 octobre) :

- Rituel des émotions (en autonomie) - objectif pour l'enseignant : être vigilant à l'état émotionnel des élèves pour un accompagnement individuel ou de groupe si nécessaire.
- Mise en œuvre de la programmation des enseignements incontournables pour la période en prenant en compte les ajustements à effectuer en fonction des besoins identifiés.
- Activités de type Arts visuels / EPS / Activités scientifiques de manipulation....

Semaine 3 (01 au 05 novembre) à 8 (du 06 au 10 décembre) : Poursuite des actions engagées.

Semaine sans cartable à proposer éventuellement du 8 au 10 novembre.

II. Des exemples d'activités à proposer aux élèves.

- **Les activités sportives** devront naturellement être maintenues et favorisées mais elles devront être conformes à tous les protocoles de sécurité.

Les sports de contact (lutte, etc.) seront donc à éviter, au profit d'activités de type (cette liste n'étant pas exhaustive) :

- Opposition duelle sans contact direct : par exemple sports de raquette (http://www.eps.ac-aix-marseille.fr/textes_creteil/programmes/ProgrammesCollege/epra_654.pdf)
- Activités athlétiques (course de durée sur parcours, course de vitesse en parallèle, course en relais, après s'être lavé les mains, avec départ au signal sonore ; situations de lancer ; situations de saut).
- Orientation dans la cour de l'école, randonnée, golf, cyclisme, engins roulants
- mimes, cirque (jonglage)...

Des dossiers sont disponibles sous ces liens :

- Activités physiques avec distanciation :

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/ien31-fronton/2020/05/08/activites-physiques-avec-distanciation-du-cycle-1-au-cycle-3/>

- EPS sans contact : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_2036447/eps-et-deconfinement

- **Activités basées sur la littérature de jeunesse**

Cette entrée constitue un excellent levier pour exprimer ses sentiments et émotions. Il est possible de procéder à la lecture d'un extrait de roman, d'un album, dans chaque niveau de classe, en relation avec une situation vécue par un ou plusieurs élèves.

Voir cette bibliographie thématique, du cycle 1 au cycle 3 :

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/litterature_et_competchences_psychosociales_20210903.pdf

-III- Comment accueillir la parole d'un élève directement touché par la COVID ?

Lors du retour en classe, il est primordial de porter son attention sur tous les éléments qui pourraient indiquer un mal-être.

A ce titre, un outil d'aide au repérage des difficultés psychologiques ou sociales, produit par la direction générale des enseignements de Polynésie Française vous est proposé comme exemple.

Il peut être utilisé pour toutes les situations que vous jugerez préoccupantes. Il permet notamment de repérer les élèves pour lesquels une prise en charge psychologique extérieure s'avère nécessaire.

Ces outils, non prescriptifs, sont à utiliser en concertation avec les enseignants et psychologues référents du DESED.

Guide d'aide au repérage des difficultés (DGE Polynésie Française) :

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/guide_d_aide_au_reperage_des_difficultes_psychologiques_et_sociales_des_eleves.pdf

Grille d'analyse des difficultés psychologiques ou sociales des élèves (DGE Polynésie Française) :

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/grilles_d_observation_eleves_modele.xlsx

- le cas des élèves dont des membres de la famille sont décédés ?

Les enseignants pourront être confrontés à cette situation. Dans un tel cas, il ne faudra pas hésiter à contacter le DESED de sa circonscription, et plus particulièrement la ou le psychologue scolaire.

La Fédération Calédonienne des Psychologues informe de la création d'un **Dispositif de Soutien et d'Accompagnement aux endeuillés très récemment mis en place avec un numéro vert : 05 01 11**. Ce dispositif, composé de personnels spécialisés dans la clinique du deuil, propose un accompagnement aux familles et enfants qui le souhaitent.

Rappel sur l'éducation à la mort : L'enfant acquiert la notion de l'irréversibilité de la mort, vers 5-6 ans. Il comprend alors que l'être vivant qui meurt ne revient plus à la vie. C'est à cet âge que les questionnements sur les aïeux décédés et sur le début et la fin de la vie abondent. Vers 8-9 ans l'enfant réalise que tous les êtres vivants meurent. Il comprend alors l'universalité de la mort, il prend conscience de l'éventuel décès de ses proches, mais aussi l'éventualité de sa propre mort. L'angoisse de mort devient alors une source d'anxiété pour le jeune. Par conséquent, le deuil de l'enfant va dépendre de son âge, de sa maturité affective et cognitive.

Le contexte actuel de pandémie a amené nos jeunes à côtoyer la mort, le danger de mort et de perte, rendant indispensable un discours normalisant sur la mort. L'éducation à la mort peut se baser sur divers outils et supports : la littérature jeunesse, des albums pour enfants.

- le cas des élèves revenus à l'école après avoir contracté le virus.

Il conviendra d'avoir une attention particulière sur les élèves directement touchés par la COVID qui reviendront en classe après avoir été isolés pour cause de risque de contagion. Il faudra veiller à ce que ces élèves ne soient victimes d'aucune discrimination ou mise à l'écart de la part de leurs camarades. Un effort sera fait sur l'accueil de ces élèves et sur le fait de rassurer la totalité des élèves sur leur non contagiosité.

Synthèse des éléments de communication à mobiliser pour accueillir la parole des élèves :

Si votre élève est inquiet pour sa santé ou celle de son entourage familial :

- 1- Posez des questions ouvertes et écoutez : ne minimisez pas ses inquiétudes et ne les ignorez pas. Montrez-lui que vous comprenez ce qu'il ressent et rassurez-le sur le fait qu'il est naturel d'être effrayé dans une telle situation. Montrez-lui que vous êtes à l'écoute en lui accordant toute votre attention et insistez sur le fait qu'il peut vous parler et parler à d'autres membres du personnel éducatif de l'école à tout moment.
- 2- Soyez honnête : expliquez-lui la situation d'une manière adaptée à son âge : si vous ignorez la réponse à ses questions, n'inventez pas. Profitez-en pour chercher des réponses ensemble.
- 3- Soyez rassurant(e) : vous pouvez aider votre élève à surmonter le stress en lui donnant des occasions de jouer et de se détendre. Les routines et rituels sont également rassurants.
- 4- Assurez-vous qu'il n'est pas victime ou auteur de stigmatisation : l'épidémie de coronavirus a provoqué de nombreux actes de discrimination, si bien qu'il est important de vérifier que votre élève n'est ni victime ni auteur de harcèlement. Expliquez-lui que le coronavirus n'est pas lié à l'apparence des gens, à leurs origines. Dites-lui qu'il ne doit pas hésiter à se tourner vers un adulte en qui il a confiance s'il se fait insulter ou harceler à l'école.
- 5- Trouvez des exemples positifs : Il est important que les enfants sachent que les gens s'entraident et font preuve de gentillesse et de générosité les uns envers les autres.

-IV- Mise en œuvre des déterminants du bien-être dans sa classe.

Afin de garantir le bien-être général des élèves et des enseignants, nous rappelons ici les déterminants du bien-être des élèves et les actions à mettre en œuvre par les enseignants pour le favoriser.

Ces conseils de fonctionnement et de gestion globale des émotions des élèves s'appliquent de façon transversale, sur toute la période.

- **Se sentir bien** (éprouver du plaisir) : favoriser la créativité, encourager la persévérance face aux défis.
 - Proposer des activités ritualisées autour des compétences psychosociales (quotidiennement, pendant toute la durée d'école restante) : le bonjour, Cercle des bonnes nouvelles... (cf. [Guide du directeur et des enseignants 2020](#)).
 - Faire des actes de gentillesse : un acte par jour.
 - Prendre conscience de ses forces : énumérer chaque jour ce que vous avez réussi à terminer, à faire, ce qui s'est bien passé.
 - Se focaliser sur les émotions positives et les faire durer : "de quoi suis-je fier ?" "Pour qui et pour quoi j'éprouve de la gratitude ?" ...
- **Vivre des expériences optimales** :
 - S'appuyer sur les thématiques et les disciplines qui engagent la motivation des élèves.
 - Permettre de s'engager et de rester focalisé sur le but à atteindre.
 - Afin d'apprendre à se concentrer sur la tâche : possibilité de mettre en œuvre la démarche ATOLE "Apprendre à être attentif à l'école" de J-Ph. Lachaux (pour en savoir plus: <https://project.crn1.fr/atole/> ; pour la mise en œuvre : https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/2-sommaire_ordre-sequences.pdf).
 - Préciser les enjeux de la notion abordée (enseignement explicite).
- **Avoir conscience de ses capacités** :
 - Donner des objectifs réalistes, réalisables, évaluable.
 - Permettre à l'élève de comprendre ce que l'enseignant attend de lui : annoncer l'intention (définir la notion, dire à quoi ça sert, inscrire l'action dans le temps, comment faire pour réussir ?).
- **Établir des relations positives** : Soutenir et rassurer, développer un sentiment d'appartenance.
 - Favoriser l'interaction entre pairs, les relations proches.
 - Valoriser les initiatives et encourager la prise de risque (défis).
 - Elaborer ensemble des projets.
- **Donner du sens à ses apprentissages** : Fixer un but, faire prendre conscience de l'intérêt d'une tâche et permettre d'éprouver un sentiment d'accomplissement.
 - Permettre aux élèves de s'exprimer sur la perception qu'ils ont de la discipline, de l'approche proposée, des désirs et des craintes ressenties.
 - Proposer des situations variées (décontextualiser les apprentissages).
 - Expliquer le sens et les enjeux des activités (intérêt).

-V- La semaine sans cartable

Une semaine sans cartable pourra être organisée, si nécessaire, afin de détendre l'ensemble de la communauté éducative par une pause pédagogique et émotionnelle.

Idéalement, cette semaine pourrait avoir lieu à mi-période, du 8 au 10 novembre. Son éventuelle programmation est cependant laissée à la discrétion des équipes enseignantes.

Tout en respectant les principes du protocole sanitaire en vigueur (absence de brassage des élèves, gestes barrières, circulation...), cette semaine pourra prendre la forme :

- d'activités informelles récréatives : activités physiques, musicales, plastiques,
- d'expositions valorisant les travaux des élèves effectués précédemment,
- des jeux de société, des jeux de cour (marelle)...
- d'activités de jardinage et d'embellissement de l'école,
- d'activités expressives : danse, chorales, tags, fresques...

La mise en projet des élèves, la planification et la valorisation de projets sur la période sont à encourager.

On pourra partir des fondamentaux en valorisant les croisements entre enseignements, par exemple : concours d'éloquence, rallye-lecture, défis / rallyes mathématiques, défis sportifs, arts visuels, valorisation des productions issues des projets fédérateurs...

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES.

Vous trouverez ci-dessous un ensemble de ressources nécessaires. Les circonscriptions sont à votre disposition pour enrichir ces propositions.

I. Des exemples de mise en œuvre des compétences psychosociales : le cartable des compétences psychosociales



Le site est sous ce lien : <http://www.cartablecps.org/page-0-0-0.html>

Guide du directeur et des enseignants 2020 :

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/3_guide_directeurs_et_enseignants.pdf

Le confinement expliqué aux enfants : <https://fb.watch/8lYHFMRCXN/>

Compétences psychosociales et littérature

- Savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles
 - Thématiques de l'aide et de l'altruisme :
 - La petite poule rousse
 - Thème de la communication
 - Capitaine Rosalie
 - Romans épistolaires
 - Lettres à qui vous savez
 - Lettres à Dolly
 - Thème de l'amitié
 - Loin des yeux près du cœur

Des bibliographies : <https://papapostive.fr/?livres-encourageant-a-l'altruisme/>
<https://ummeinduchideal.wordpress.com/2019/04/12/la-communication-non-violente-dans-la-litterature-juivesse/>

9

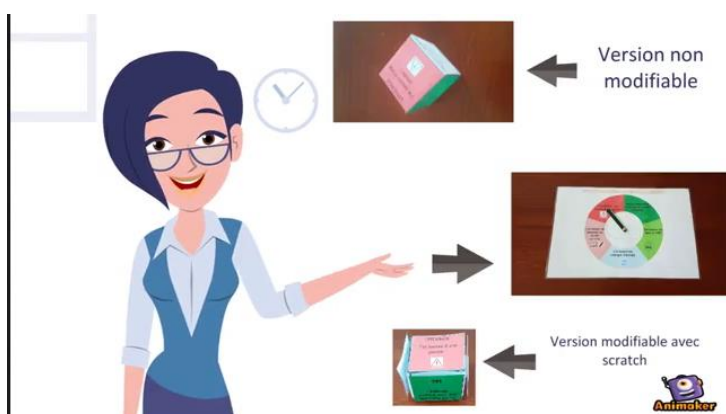
Un guide complet pour faciliter l'accueil des élèves post confinement (contient notamment un **lexique très simple** des mots et des concepts les plus fréquemment utilisés pendant cette crise sanitaire) : <http://histoire-geo.ac-amiens.fr/1228-crise-du-covid-19-ressources-pedagogiques-pour-accueillir.html>

-II- Des ressources initialement destinées aux BEP, à réinvestir :

<https://devergoform.wixsite.com/website/temoignages>

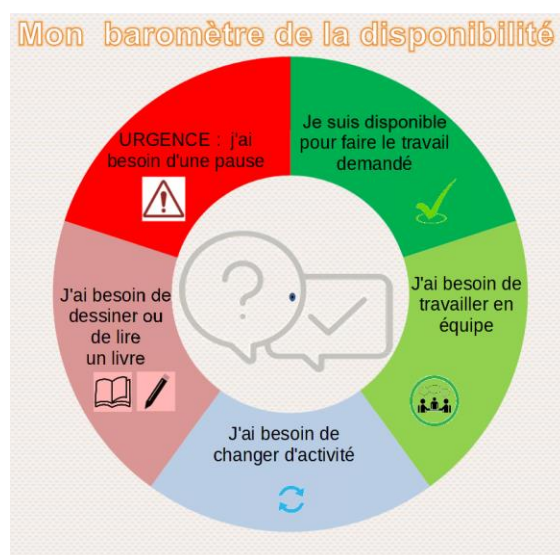
https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/livret_1_activites_a_la_maison_lhc_sept_2021_0.pdf

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/videos/dispo_cube_3.mp4



https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/a_disponibilite_de_leleve.pdf

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/outil_pour_evaluer_la_disponibilite_dun_eleve_v2.pdf



https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/livret_adaptations_bep_23-04-2021.pdf

Connaître les émotions

Nommer / identifier les émotions : ce qui est différent de la façon d'appréhender ses propres émotions (voir plus bas).

Des outils :

- Hopla CEGO : la valise contient du matériel varié pour stimuler le développement émotionnel du petit enfant.
- Exemples d'album :
 - « La couleur des émotions », Anna Llenas, Éditions Quatre Fleuves, 2014. Album raconté en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=zz419KJkkg>
 - « À l'intérieur de moi », Aurélie Gaud, Éditions Actes Sud Junior, 2012.
- Le film « Vice-versa », Peter Docter, Film d'animation, Disney - Pixar, 2015.
- Émission « C'est pas sorcier, Joie, peur, tristesse, colère : que d'émotions », saison 1 épisode 384.





III. Familles impactées par le deuil en raison de la crise sanitaire.

Lien vers le dispositif d'accompagnement des familles endeuillées mis en place par le gouvernement.

https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/flyer_dispositif_accompagnement_et_soutien_a_ux_endeuilles.pdf

Des outils pour aborder la maladie et le deuil avec les élèves.

<http://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.edenlivres.fr%2Fflipbook%2Fpublications%2F578670.js&oid=41&c=&=&l=&=&f=pdf>,

https://www.sparadrap.org/sites/default/files/pdf_feuilletable/L10/index.html).

<https://www.unicef.org/fr/coronavirus/comment-parler-a-votre-enfant-de-la-maladie-a-coronavirus-covid-19>

IV. Des exemples de projets menés en classe

Ces mises en projet vous sont proposées à titre d'exemples et d'illustrations.

- **Des projets en cycle 1** (d'après école E. Desbrosse, Nouméa) : https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/exemples_de_projets_dactivite_maternelle_innov_ecole.docx :



Défis coopératifs par groupe de 3 ou 4

Niveau 1 : SP-SM-SG-CP

(ex : construire la plus haute tour en kaplas, construire le plus beau château avec des cubes, construire un objet qui roule, construire une des maisons des trois petits cochons, ...)



Vivre ensemble et devenir élève

- Participer à un projet commun (faire ensemble)
- Accepter les choix et propositions des pairs
- Respecter le travail des pairs
- Coopérer pour réussir

Mobiliser le langage dans toutes les dimensions - L'oral

- Communiquer avec ses pairs en se faisant comprendre
- Utiliser un lexique adapté pour se faire comprendre
- Proposer une idée, expliquer ses choix, expliquer une démarche
- Etablir un bilan de groupe pour savoir si toutes les contraintes ont été respectées
- Trouver des idées pour de nouveaux défis



Explorer le monde

- Choisir et utiliser des outils et des matériaux adaptés pour répondre à un défi
- Réaliser des constructions répondant à une consigne

- **Création d'énoncés de problèmes** : Cf. le projet fédérateur DENC concours "Vis tes maths", avec les modalités et productions visibles sous ce lien (illustration ↓ école R. Burck Nouméa). <https://denc.gouv.nc/semaine-des-mathematiques-2021>

Réaliser un macramé / les Petits Entrepreneurs

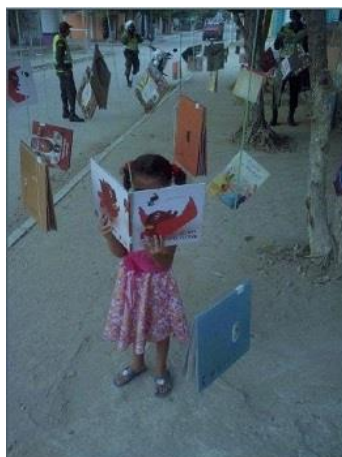
Pour faire un cœur en macramé, on a besoin d'un mètre de couturière, d'une paire de ciseaux, d'un anneau de rideau, de 2 ficelles de 50 cm et de 20 ficelles de 30 cm. On utilise une bobine qui contient 42 mètres de ficelle.

Combien de cœurs en macramé peut-on faire avec une bobine de 42 mètres ?

La classe de CM1 CM2 participe aux « Petits entrepreneurs ». Les élèves doivent créer 22 macramés. Pour faire un macramé, il faut 2 ficelles de 50 cm et 20 ficelles de 30 cm.

Sachant qu'une bobine de ficelle mesure 42 mètres, de combien de bobines aura-t-on besoin pour réaliser les 22 macramés ?

- **Projet fédérateur "lecture et oralité"** : <https://denc.gouv.nc/les-projets-interdisciplinaires-2020-lecture-et-oralite>



- **Défis récrés** (d'après école H. Gervolino, Nouméa) :
- https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/bien_dans_mon_corps_bien_dans_ma_tete_innov_ecole.pdf

Les défis récrés

► **Qu'est-ce qu'un défi-récré?**
C'est un défi créé par les élèves pour les élèves.
L'idée est d'inciter les élèves à « bouger » au-delà des séances d'EPS en écho à la recommandation d'une heure quotidienne d'activité modérée à forte.

► **En quoi consiste un défi-récré?**
Ils ont pour base les gestes athlétiques essentiels que sont les sauts et les courses. Les enfants s'inspirent aussi de jeux de cour traditionnels (soleils, marelles, croix...).

Ces défis suscitent l'émulation mais aussi la coopération. Ils peuvent se faire en solo, duo ou collectivement.



1
4 0 2
3










MEO 2/6:

LES RECR'EDUCATIVES ET DEFIS-RECRES




- **Projet de chorale, projet de comédie musicale** (d'après école E. Desbrosse, Nouméa) :
- https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/projets_innovecole_2021_chorale.pdf

Langage oral : le lexique du spectacle et de l'histoire.

- Mettre en voix un texte.
- Connaître et utiliser le vocabulaire lié à l'éducation musicale et au spectacle, ainsi que le lexique de l'histoire.
- Exprimer son ressenti, donner son avis.

Les productions plastiques et visuelles : réaliser les décors et les costumes du spectacle

- Réaliser des compositions plastiques en groupe en combinant des matériaux et en réinvestissant des techniques et des procédés.

Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak : mise en scène d'un conte traditionnel kanak, d'un album de littérature de jeunesse kanak ou océanienne

- Connaître les éléments fondamentaux de la culture kanak, vivre, comprendre et définir les valeurs qu'ils véhiculent.
- Comprendre la dimension symbolique des éléments fondamentaux.
- Développer la sensibilité des enfants à la différence et à la diversité culturelle.

Écriture : des chants qui accompagneront l'histoire

- Rédiger des écrits variés.
- Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.

CRÉER ET INTERPRÉTER UNE COMÉDIE MUSICALE

Enseignement moral et civique : coopérer, respecter ses camarades.

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Se sentir membre d'une collectivité.
- S'engager dans un projet collectif et assumer des responsabilités.

Lecture : de l'histoire à mettre en scène

- Lire avec fluidité.
- Comprendre un texte littéraire et se l'approprier. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.

Enseignements artistiques - Éducation musicale

- Chanter et interpréter.
- Écouter, comparer et commenter.
- Explorer, imaginer et créer.
- Échanger, partager et argumenter.

Éducation physique et sportive - s'exprimer devant les autres par une prestation artistique

- Développer sa motricité et construire un langage du corps.
- S'approprier une culture physique sportive et artistique.

- **Projet arts visuels : créer une forêt, travailler sur les silhouettes...** (d'après École E. Desbrosse, Nouméa)

https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/innov_ecole_mini_projets_cpa_art_visuel_foret.pdf

L'ARBRE EN ARTS VISUELS

BUT : créer la forêt de Desbrosse en regroupant plusieurs arbres (collectifs ou individuels, 2D ou 3D)

Français - Lecture et compréhension de l'écrit

Pratiquer différentes formes de lecture

Lire pour réaliser quelque chose.

« L'arbre et l'hiver »

Lecture de l'album et compréhension orale



Langage oral :

Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.

Participer à des échanges dans des situations diverses : - Utiliser le vocabulaire mémorisé (Le vocabulaire relatif aux différentes parties d'un arbre.)

Groupe concerné : groupe 1

Questionner le monde : Comment reconnaître le vivant ?

Connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité

Développement des végétaux : connaître les différentes parties d'une plante/d'un arbre

Arts visuels : Expérimenter produire créer. Observer les effets produits par des gestes, des outils

- *l'arbre et l'hiver* (3D): branches en bois, oiseaux en pâte fimo, feuilles en papier, fond à la peinture au rouleau/pochoirs
- *L'arbre de Klimt* (2D) graphismes : spirales
- *L'arbre de Wescoat* (2D) : collage/superposition de ronds



Principe 3 : Des propositions pédagogiques spécifiques pour une reprise après confinement.

Il est prouvé que les périodes de continuité pédagogique sont plus défavorables aux élèves en difficulté qu'aux élèves solides du point de vue des apprentissages. Ainsi, ces périodes conduisent invariablement à creuser les écarts de réussite scolaire.

La prise en charge des élèves les plus impactés par les périodes de confinement et des élèves les plus en difficulté est donc prioritaire.

Dans ce cadre, il n'est pas question d'évaluer formellement les élèves à leur retour en classe, et notamment les activités réalisées durant la période de continuité pédagogique. Il convient davantage de mettre en œuvre les principes de l'évaluation bienveillante pour mesurer les éventuelles difficultés des élèves.

-I- Dès la reprise de l'école :

- **Identifier au sein des écoles les élèves prioritaires**, qui normalement sont déjà connus par le biais du PSI (élèves à BEP : en situation de handicap, en grande ou très grande difficulté scolaire), ou les élèves en grande difficulté sociale.
- **Mesurer comment les élèves ont vécu ce confinement** (peur de la maladie, maladie voire décès de certains membres de la famille, ...) et comment ils appréhendent le retour à l'école (Cf. Principe 1 du guide).

Ainsi, lors des premiers jours de la reprise, des espaces de parole peuvent être organisés afin d'exprimer les éléments positifs et négatifs ressentis pendant la période de confinement, qu'ils soient d'ordre pédagogique, social ou relationnel.

- **Accompagner et répondre aux besoins des élèves.**

Les enseignants ont déjà connaissance des élèves qui présentaient des difficultés avant le confinement. Il s'agira donc pour eux, d'être particulièrement présent pour ces élèves ainsi que pour ceux qui montreraient des signes de décrochage qui perdureraient au-delà de quelques jours de classe.

Au travers des séquences d'apprentissage, l'enseignant évaluera le degré d'acquisition des notions abordées. L'évaluation des acquis pourra prendre différentes formes : observation régulière des élèves, tests-bilans ponctuels, individualisés et/ou collectifs pour affiner ces premiers diagnostics. Les élèves les plus en difficulté relèveront de l'accompagnement par les personnels du DESED (psychologues scolaires et enseignants spécialisés) en priorité au sein de leurs classes.

S'il est constaté que certains élèves ne reviennent pas à l'école, le directeur prendra l'attache des familles pour connaître la raison de leur non-retour. Une continuité pédagogique pourra être envisagée dans des cas spécifiques précisés plus bas (cf paragraphe "enseignement en présentiel et distanciel simultané").

Au-delà des premières semaines de la période, une attention particulière sera accordée à l'absentéisme des élèves en situation de handicap notamment lorsque les absences sont

indépendantes de la volonté des familles (absence d'AVS, difficultés liées au transport...) afin qu'une action puisse être engagée auprès des divers partenaires. Les directeurs feront remonter ces éléments aux IAP et aux directions d'enseignement provinciales.

- **Consolider et poursuivre les apprentissages.**

Le temps dédié aux apprentissages étant impacté par la mise en œuvre des principes 1 et 2, il s'agira de déterminer les apprentissages fondamentaux incontournables à mener durant le temps restant.

Les repères de progressivité constituent un point d'appui pour apprécier les acquis des élèves, prioriser les apprentissages et organiser la programmation de cette fin d'année.

Les apprentissages en français et mathématiques sont considérés comme prioritaires dans la période actuelle mais cela ne signifie pas pour autant que les autres domaines d'apprentissages et disciplinaires soient négligés. Il conviendra de penser l'enseignement de la langue et des mathématiques dans des dimensions transversales et ludiques, ce qui permettra d'augmenter le temps dédié aux autres domaines d'apprentissages.

Une attention particulière sera portée aux apprentissages de la lecture et de l'écriture pour les élèves, notamment en GS, CP et en CE1 : il conviendra de s'assurer que les élèves, en fonction de leurs possibilités, acquièrent la conscience phonologique et le principe alphabétique, un niveau de lecture et d'écriture suffisant pour faciliter le passage dans la classe supérieure.

- **Parcours scolaire et évaluation**

L'identification des compétences non acquises par les élèves préalablement repérés permettra de préparer au mieux la différenciation nécessaire à la rentrée 2022. En ce sens, des outils d'activités de lecture permettant de mesurer ces compétences seront proposés.

Des PSI pourront être élaborés pour contribuer à la bonne transition entre les deux niveaux de classe.

Dans ce cadre, **le recours au maintien ou à l'accélération de la scolarité s'avère contreproductif** dans le contexte actuel. De fait, la circulaire relative à la gestion des parcours scolaires s'applique pleinement.

(cf ; https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/circulaire_parcours_scolaires_v2.pdf).

En ce qui concerne les orientations, notamment les passages en 6ème, le calendrier et les documents habituels sont toujours d'actualité.

Compte-tenu de la durée raccourcie de la période 4, un seul bilan périodique fusionnant les périodes 4 et 5 pourra être adressé aux parents. Dans tous les cas, il n'est pas opportun d'utiliser l'évaluation des activités réalisées par les élèves au cours de la période de confinement pour établir le bilan périodique. Les modalités de transmission des bilans aux familles sont laissées à l'appréciation des équipes et devront répondre aux exigences du protocole sanitaire.

-II- Sur l'ensemble de la période :

- **Prioriser l'accompagnement direct et individualisé des élèves en difficulté** tout au long de la période en privilégiant le travail en autonomie pour les élèves moins fragiles. (Cf. Ressources : Outil d'évaluation de l'autonomie de l'élève, Annexe 1.1)
- **Proposer des modalités d'organisation** qui permettront à l'enseignant de se libérer momentanément de la gestion collective de la classe et de favoriser l'accompagnement d'un ou quelques élèves, notamment ceux en difficulté.

Pour les élèves qui auront particulièrement avancé dans les dossiers pédagogiques, du travail adapté leur sera proposé sans pour autant envisager une accélération de leur scolarité.

- **Favoriser au maximum les séquences et séances d'enseignement en extérieur.**

Cette période et les exigences sanitaires qui la caractérisent doivent vous encourager à recourir au maximum à des modalités d'enseignement en extérieur. Les séances d'observations, de débats, d'activités physiques et sportives, d'entretien des jardins, des espaces verts... seront encouragées. Il sera donc largement toléré que le volume d'écrits réalisés par les élèves soit réduit. Les enseignants pourront préparer à l'avance des traces écrites synthétiques pour structurer les apprentissages des élèves.

Différentes modalités peuvent être pensées afin de favoriser la différenciation des apprentissages :

(Cf. Synthèse "Différencier sa pédagogie", Annexe 1.2)

- ✓ **Le plan de travail** : mise en oeuvre de l'autorégulation, travail en autonomie avec un plan de travail pour consolider leurs apprentissages pendant que l'enseignant peut mener un atelier dirigé auprès de quelques élèves dont il perçoit ou connaît les difficultés.
- ✓ **Les petits groupes** : des groupes de 2 à 5 élèves sont constitués ; l'enseignant présente les modalités du travail en groupe, tout en respectant les gestes barrières, veille à ce que chaque membre du groupe soit indispensable à la réussite de la tâche et permet aux élèves de faire un bilan de ce qu'ils ont appris.
- ✓ **La table d'appui** : il s'agit d'aider l'enseignant de la classe à matérialiser et formaliser un espace d'aide dans la classe ; les élèves sont amenés à y expliciter leur démarche à voix haute et à écouter celle des autres, en présence d'un adulte.
- ✓ **Le co-enseignement** (avec un enseignant spécialisé ou un enseignant surnuméraire) : répartition du travail, des élèves entre enseignants pour créer des groupes restreints, notamment d'élèves en difficultés sur une notion donnée.
- ✓ **L'élève ressource** : cette modalité permet la sollicitation d'un pair en cours d'apprentissage.
- ✓ **L'enseignement complémentaire** : ce temps pourra permettre aux élèves de développer leur autonomie et permettre de renforcer les compétences des élèves à travers des modalités de travail suscitant le plaisir et le besoin d'apprendre.

L'enseignement sera centré sur les savoirs et les stratégies d'apprentissage et soutenu par des interactions plus nombreuses entre l'enseignant et les élèves et entre les élèves eux-mêmes.

- **Mettre en œuvre une différenciation pédagogique efficace**

Il s'agira pour les enseignants de trouver un équilibre efficace entre le travail collectif en classe entière et le travail individualisé des élèves tout en maintenant une juste ambition sur ce que les élèves doivent savoir, savoir-être et savoir-faire.

Il est essentiel de guider les élèves de façon structurée dans leurs apprentissages en adoptant des gestes professionnels permettant d'activer une pédagogie explicite :

- **Enoncé clair des objectifs** de l'enseignement : "Que va-t-on apprendre ?", "A quoi ça sert ?", "Comment vas-tu faire pour réussir ?", "Dans quel ordre vas-tu procéder ?"...
- **Synthèses régulières** : "Qu'est-ce que tu sais pour le moment ?", "Où en es-tu", "Qu'est-ce qu'il te reste à faire"
- **Retours aux consignes** : "Que dois-tu faire ?", "Comment vas-tu t'y prendre ?"...
- **Bilan de ce qui a été appris...** : "Qu'est-ce que j'ai appris ?", "Comment ai-je procédé ?", "A quels obstacles ai-je été confronté ?", "De quels outils d'aide me suis-je servi ?"...

-III- Propositions pour articuler présentiel et distanciel

La 5^{ème} période peut être caractérisée par un fort absentéisme des élèves. Il est possible que certains élèves ne reviennent pas à l'école, d'autres seront présents par intermittence, d'autres auront la chance de pouvoir être scolarisés sur la totalité de la période. De plus, les protocoles sanitaires arrêtés pour la gestion de la scolarité conduiront certaines classes à être fermées pour des périodes de 7 jours consécutifs (lorsque 3 élèves auront été identifiés comme positifs à la Covid au cours d'une période de 7 jours glissants en élémentaire et dès le premier cas d'élève positif en maternelle).

Ces conditions très particulières d'enseignement conduiront les enseignants à alterner entre un enseignement en présentiel et un enseignement à distance. Parfois, il faudra être en capacité de proposer simultanément les 2 types d'enseignement. Dans ces cas, il conviendra de prioriser le suivi par contact direct des élèves absents les plus en difficulté. Ce suivi par contact direct pourra se faire sur le temps scolaire, depuis les écoles, lorsque les élèves présents sont en autonomie.

- **Quels sont les élèves pour lesquels la continuité pédagogique sera mise en œuvre ?**

Les élèves dont les classes ont été fermées pour cause de COVID doivent tous bénéficier de documentation de continuité pédagogique, un accompagnement individualisé et proposé par l'enseignant référent de la classe ou un autre enseignant lorsque cela est nécessaire (enseignants spécialisés notamment) pour les élèves les plus en difficulté et les moins autonomes.

Les élèves positifs ou cas contacts à risque (lorsque les classes ne seront pas fermées) devront également être concernés.

Pour plus de précision en ce qui concerne les élèves destinataires de la continuité pédagogique, merci de vous adresser aux directions provinciales d'enseignement qui peuvent proposer des modalités spécifiques.

- **Quels sont les contenus et modalités de continuité pédagogique préconisés?**

Compte tenu du risque de fermeture de classe à tout moment, il est demandé aux enseignants de préparer un dossier de continuité pédagogique permettant aux élèves de disposer d'activités à réaliser en autonomie pour une durée d'1 semaine, à raison d'une heure d'activité par jour. Nous insistons sur le fait que le suivi des activités de continuité pédagogique doit être réalisé par les enseignants qui privilégieront le contact direct avec les élèves lorsqu'il sera possible. A minima, les 2 ou 3 élèves les plus fragiles de la classe devront être contactés. Afin de favoriser l'autonomie des élèves dans la réalisation des activités, il est conseillé de fournir les corrections des exercices pour lesquels cela est possible.

La continuité pédagogique doit s'inscrire dans le respect des principes suivants :

- pas de nouveaux apprentissages proposés aux élèves.
- activités motivantes, favorisant l'autonomie des élèves.
- exercices de révisions et d'entraînement sur les compétences fondamentales déjà travaillées en classe.
- recours régulier aux activités ludiques, éducatives, artistiques et physiques ou sportives permettant la mobilisation des compétences fondamentales du socle sans être trop scolaire (pour favoriser l'implication des élèves).
- activités de type ludique et éducatif ...

Les modalités et supports utilisés devront être individuellement adaptés à la réalité des situations et capacité de communication et de déplacement de chaque élève/famille. Le recours au format numérique des activités ne sera privilégié que dans les situations où les conditions d'accès aux outils numériques seront avérées dans les familles.

Pour tous les autres cas, le format "dossiers de continuité pédagogique papier" sera privilégié.

- **Quelles organisations de service pour aider à la mise en œuvre d'enseignements à distance et en présentiel de façon simultanée ?**

Chaque école pourra proposer l'organisation de son choix, en regard des conditions propres à chacun (nombre de classes fermées, nombre d'enseignants disponibles, nombre de niveaux par classe...). Nous proposons ici quelques pistes de réflexion.

- **La promotion du travail collaboratif entre enseignants**

Pour simplifier le travail de préparation des enseignants, il sera nécessaire de mutualiser au maximum les outils produits au sein des équipes et des circonscriptions.

L'utilisation du service des enseignants déchargés de classe en raison de fermetures temporaires sera à privilégier. Ces derniers, quels que soient les niveaux de classes d'affectation, pourront produire des outils de continuité pédagogique au bénéfice de leurs classes propres mais aussi des élèves absents des autres classes. Ils seront accompagnés pour cela par les équipes de circonscription et les CP du service pédagogique de la DENC.

- **Le recours au soutien des instituteurs stagiaires en formation initiale**

Les IS3 seront en stage de responsabilité pour la période du 25 octobre au 21 novembre. Durant cette période, ils seront affectés dans des classes dont les enseignants titulaires pourront apporter leur soutien aux équipes pédagogiques pour la production et le suivi de la continuité pédagogique.

Les IS1 pourront également participer au soutien des équipes pour une période de 3 semaines et sur des zones géographiques à déterminer.

Les MEEF2 seront invités à participer au renfort des écoles de la province Sud, à raison de 8 journées au cours de la période. Avec accord de la DENC, la DES traitera directement avec l'ESPE pour organiser ce soutien.

- **Le recours au service des enseignants non chargés de classe.**

Les enseignants du DESED, les maîtres de soutien, les enseignants LK, pourront être mobilisés pour participer à l'enseignement à distance et en présentiel, en cas de besoin, et avec l'accord de l'employeur.

- **L'accompagnement par les circonscriptions et le service pédagogique de la DENC.**

Les services de la DENC seront focalisés sur la production de ressources pour faciliter la continuité pédagogique sur la dernière période. Le site de la DENC sera quotidiennement mis à jour pour permettre aux enseignants d'y puiser des documents prêts à l'emploi.

<https://denc.gouv.nc/ressources-pedagogiques/continue-pedagogique-2021>

Les IAP et les conseillers pédagogiques seront particulièrement présents dans les écoles pour assurer un accompagnement de proximité sur la gestion de cette complexité et répondre aux questions au cas par cas.

Dans la dernière partie de ce présent guide, vous trouverez des liens vers diverses ressources permettant d'approfondir les points développés, dont notamment la gestion simultanée de l'enseignement en présentiel et à distance.

-IV- Adaptation du calendrier de la période 5

Compte-tenu des temps de concertation qui ont pu avoir lieu durant le confinement et du temps scolaire à restituer aux élèves, seul le dernier mercredi pédagogique de l'année sera maintenu, sur temps scolaire, afin de permettre la concertation des équipes enseignantes sur la période écoulée et la préparation pédagogique de l'année 2022.

D'autres concertations pourront être organisées, hors temps scolaire, à l'initiative des équipes pédagogiques, en privilégiant tout moyen de communication à distance.

Aucune animation pédagogique ne sera proposée.

Des formations à distance vous sont proposées dans chaque circonscription.

RESSOURCES

1- L'autonomie des élèves :

L'autonomie des élèves peut être définie comme suit :



Les enseignants définissent en comportements observables chez l'élève ce qu'est l'autonomie.

Qu'est ce que l'autonomie?	Qu'est ce qu'un élève autonome ?
C'est : - faire seul et réussir - avoir les moyens de - savoir utiliser ses propres ressources - savoir faire des choix - se connaître, identifier ses envies et ses besoins, en tenir compte pour agir - anticiper les conséquences de ses actes - savoir être AVEC et SANS les autres - être indépendant : au sens physique (pas de handicap), au sens de la pensée - apprendre seul, être autodidacte - savoir rechercher les informations nécessaires ou les demander, - avoir le goût, la motivation pour apprendre - trouver les stratégies pour surmonter une difficulté	C'est un élève qui : - n'est pas dépendant des autres / de l'adulte - sait utiliser les ressources, les outils mis à sa disposition - a compris la consigne - sait travailler seul ou en groupe - sait s'occuper de manière appropriée - sait se repérer dans sa classe, dans l'école - sait s'évaluer - sait demander de l'aide - ne s'éparpille pas - a compris et applique les règles de vie - est persévérant - n'a pas peur de se tromper, qui ose

Des outils pour construire l'autonomie des élèves :

- Un outil plutôt à destination des maternelles, "Construire l'autonomie des élèves" :
<http://pedagogie-62.ac-lille.fr/maternelle/livres-de-bord/construire-lautonomie-des-eleves>
- Enseignement complémentaire :
<https://denc.gouv.nc/ressources-pedagogiques/enseignement-complementaire>

2- La différenciation et l'organisation pédagogique.

- Outils sur la gestion des petits groupes :
[https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/differenciation en classe groupes de travail.pdf](https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/differenciation%20en%20classe%20groupes%20de%20travail.pdf)
- Outil sur la mise en oeuvre du co-enseignement :
<https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/co-enseignement.pdf>
- Outil sur la gestion d'un plan de travail pour les élèves:
[https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/differencier en classe - le plan de travail.pdf](https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/differencier%20en%20classe%20-%20le%20plan%20de%20travail.pdf)

- Outil ressource sur la table d'appui :
https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/la_table_dappui_v1.docx

3- Consolider et poursuivre les apprentissages d'ici la fin de l'année scolaire

- Ressource eduscol à adapter au contexte et aux programmes de la Nouvelle-Calédonie et aux principes énoncés dans le présent guide :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/4/3_A1-1_Elem_fiche_3_Enseignements_prioritaires_1280084.pdf
- Pistes pour renforcer la maîtrise des fondamentaux :
<https://www.education.gouv.fr/4-priorites-pour-renforcer-la-maitrise-des-fondamentaux-9056>
- Outil pour identifier les profils de lecteur :
https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/positionnement_lecture_cp-ce1.docx
- Outil pour gérer l'enseignement à distance :
https://jassans.circo.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/reperes_-_cp_enseigner_en_distanciel_et_presentiel-fusionne-2.pdf